

Contre Flash Intéressement

**100%
Donneur
de leçons**

Dans un flash sur les résultats de l'intéressement, une organisation syndicale, la CFDT pour ne pas la nommer, réagit plutôt vivement sur le fait que nous ayons tiré plus vite que leur ombre sur ce sujet dont ils pensent être les seuls habilités (avec la Direction peut-être...) à pouvoir en parler.

Que nous reproche-t-elle ? De donner de l'information aux salariés !

Y avait-il un seul mot polémique dans notre communication ? Non !

Le fait de ne pas avoir signé un accord doit-il empêcher une organisation syndicale d'informer ? Non !

Va-t-on recevoir 1000 coups de fouet pour cela ? Peut-être !

Faut-il se prosterner devant une statue dressée à l'effigie de la seule organisation syndicale qui serait en capacité de négocier ? Pas sûr !

Doit-on rappeler les « extraordinaires » accords qu'ils ont signés à commencer par l'avenant N°9 dont chacune et chacun peut apprécier les conséquences sur sa rémunération depuis sa mise en œuvre.

Nous nous devons, pour éclairer à nouveau nos lecteurs, de rappeler que nous n'étions pas contre la construction de cet accord d'intéressement, mais que nous défendions l'idée plus simple qu'« irréaliste », d'une répartition plus juste, afin « ... **de trouver une équité plus grande dans la distribution des primes et de montrer aux salariés que la Direction juge que les efforts de chacun, à quelque niveau qu'il se situe dans la hiérarchie du groupe, participent à la croissance globale de l'entreprise.** »...et ainsi améliorer le sort des bas salaires.

Alors, à ceux qui restent néanmoins nos amis, nous en appelons à leur responsabilité devant l'ensemble des salariés.

Sachons rester modestes, les enjeux qui nous attendent, notamment sur le futur statut appellent plus de solidarité syndicale que d'agressivité gratuite.

Les salariés de notre nouveau Groupe ne nous le pardonneraient pas, et ils auraient bien raison.